



Samedi 13 juillet à 19 h 15 : commémoration au Monument aux Morts : tous les habitants sont invités

Après la cérémonie, festivités organisées par le Comité des Fêtes selon le programme distribué dans votre boîte aux lettres : n'oubliez de vous inscrire pour le buffet froid avant le 2 juillet

AGENCE POSTALE COMMUNALE : fermée du 26 juillet inclus au 29 août inclus

MAIRIE : fermé le mercredi 14 août

BIBLIOTHEQUE : fermeture du 18 juillet au 23 août inclus

PROMENADE CHAMPENOISE organisée par le Club Handisport Troyes

Dans l'après-midi du **27 août** en direction de Troyes : un convoi composé de : 1 moto à l'avant et 1 à l'arrière, 3 tricycles simples, 2 tricycles doubles, 2 handbiks, un vélo poussoir, 1 vélo poussé, tous ces véhicules pour personnes en situation de handicap et une dizaine accompagnateurs en vélo, 1 moto à l'arrière, 2 voitures et un minibus avec remorque : réservez leur un bon accueil lors de leur passage avec des encouragements.

PASSEPORT LOISIRS

Du lundi 8 juillet au 31 août, pour 20 € la semaine, dynamiser l'été de vos enfants avec des activités : arts plastiques, ateliers créatifs et culturels, athlétisme, aviron, pêche, basketball, cirque, équitation, échecs, escrimes, gymnastique, tennis de table, motocross, voile et bien d'autres.

Renseignements et inscriptions :

@www.sports-troyes.fr ou ☎ 03.25.42.20.20

✉ sports@ville-troyes.fr ou

Maison des Associations : 63 avenue Pasteur
10000 TROYES

SACS JAUNES

**05, 19 juillet
02, 16 et 30 août**
Semaine impaire

Sacs à retirer
en mairie ou
au bureau de Poste

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

CANICULE, FORTES CHALEURS Adoptez les bons réflexes !

- ⇒ Mouiller son corps et se ventiler
- ⇒ Boire environ 1.5l d'eau par jour
- ⇒ Manger en quantité suffisante
- ⇒ Passer du temps dans un endroit frais
- ⇒ Donner des nouvelles à ses proches
- ⇒ En cas de malaises, appeler le 15

CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DE L'AUBE

Vous avez besoin :

- ☞ d'être mieux informé en matière juridique ou guidé dans vos démarches juridiques ?
- ☞ de comprendre les termes des décisions de justice et des textes de loi ?

Les juristes du CDAD10 répondent à toutes les questions juridiques que vous vous posez et ont pour rôle de vous informer, aider et orienter dans vos démarches juridiques. Intervenant gratuitement et en toute confidentialité leur domaine de compétence est vaste : droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale...), droit des victimes, droit pénal, droit du travail, droit du logement, droit de la consommation etc.

Permanence en mairie de Rosières, sur rendez-vous en téléphonant au **09.62.63.75.48**

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, des HAIES

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, et dans le but d'avoir une commune toujours propre et accueillante, il est rappelé à tous les propriétaires ou locataires riverains d'une voie publique d'assurer **l'entretien du trottoir devant chez eux (tonte et désherbage)**. Il est impossible aux employés communaux de tout désherber à la même période.

De plus, les arbres, arbustes et arbrisseaux de plus de 2m doivent être plantés en observant un retrait de 2m par rapport à l'alignement. Si ces arbres ou arbustes sont à moins de 2m, ils ne doivent pas dépasser 2m de hauteur. De plus, les propriétaires qui possèdent des terrains non bâtis (vergers, terrains), en zone bâtie, ont l'obligation de les entretenir.

BALAYEUSE DES CANIVEAUX

Le passage de la balayeuse est prévu du 8 au 12 juillet dans toute la commune : laisser les caniveaux accessibles : pas de véhicules stationnés. Merci

ATTENTION AUX BRUITS

Tondeuses, motoculteurs moteur thermique...attention aux intensités sonores autorisées les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h